



Qu'est ce que je risque après un vol de 400 euros?

Par **Maryc**, le **02/05/2015** à **22:12**

Bonsoir,rrnrnJ'ai fait une grosse gaffe et depuis quelques jours je ne dors plus.rnIl y a 9mois de cela (en Aout 2014), j'ai été dans un IKEA en Belgique avec ma sœur et ses enfants(venus en vacance)et celle ci était tenté par des articles (tissus).Bon je n'ai pas dit non mais au contraire, je l'ai aidé dans le vol.A notre sortie, un des vigiles, nous a intercepté et vu que moi je vis à Bruxelles,je me suis présentée.Ils m'ont retenu dans une salle en me disant qu'ils revenaient.Chose faite mais avec la police 2h après.Ces derniers m'ont emmené au poste de police, pris mes empreintes et fait photo mais sans questionnement précis que: ces articles ont ils été retrouvés sur vous? J'ai répondu : Oui . C'est tout. rnAujourd'hui ils me convoquent pour être entendu à une date où je suis supposée accoucher (je suis future maman et à terme).Je fais comment?Peuvent ils me garder si je me présente vu mon état? Je n'ai jamais eu affaire à la police donc casier initialement vierge. Qu'est ce que j'encoure comme peine?Je suis majeure et pas européenne de surcroît. J'ai trop peur